



# Condition féminine Canada

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
Le 31 mars 2004

---

L'honorable Liza Frulla, C.P., députée  
Ministre du Patrimoine canadien et ministre  
responsable de la Condition féminine



# Table des matières

---

<b>Section I : Introduction</b> .....	<b>1</b>
1.0 Message de la ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine .....	1
1.1 Déclaration de la direction .....	2
<b>Section II : Rendement de l'Organisme</b> .....	<b>3</b>
2.1 Mandat, vision, missions et rôles .....	3
2.2 Contexte de présentation du rapport .....	3
2.3 Attentes en matière de rendement et schéma logique ministériel.....	6
2.4 Sommaire du rendement de l'Organisme .....	7
2.5 Réalisations ministérielles .....	10
2.5.1 Des politiques publiques renforcées et équitables .....	11
2.5.1.1 Promotion du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes .....	12
2.5.1.2 Utilisation de l'analyse comparative entre les sexes.....	13
2.5.1.3 Promotion de l'égalité entre les sexes au plan mondial .....	14
2.5.1.4 Améliorer l'accès aux prestations pour les travailleuses atypiques .....	16
2.5.1.5 Soutien accru aux enfants et aux familles.....	18
2.5.1.6 Accroître les possibilités dans l'économie mondiale du savoir 18	
2.5.1.7 Promouvoir la pleine participation des femmes autochtones 19	
2.5.1.8 Mieux faire respecter les droits des femmes.....	21
2.5.1.9 Lutter contre la violence faite aux femmes.....	23
2.5.2 Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces .....	24
2.5.2.1 Accélérer l'acquisition des connaissances .....	25
2.5.2.2 Favoriser des partenariats avec des intervenantes et des intervenants clés pour cibler un changement institutionnel.	27
2.6 Efficacité de l'Organisme .....	30
<b>Section III : Rendement financier</b> .....	<b>32</b>
3.1 Aperçu du rendement financier.....	32
3.2 Tableaux des sommaires financiers .....	32
Besoins financiers par autorisation .....	33
Dépenses ministérielles prévues contre dépenses réelles .....	34
<b>Section IV : Renseignements complémentaires</b> .....	<b>37</b>
<b>Annexe 1 : Formulaire de rétroaction</b> .....	<b>38</b>

Il est possible de consulter en tout temps le rapport sur le rendement, le plan y afférent, ainsi que les autres rapports publics sur le site Web de Condition féminine Canada

<http://www.swc-cfc.gc.ca> sous la rubrique *Publications*.



## Section I : Introduction

---

### 1.0 Message de la ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine

Notre façon de relever les défis et de profiter pleinement de toutes les possibilités qui se présentent est un élément fondamental de notre identité collective en cette ère de changement. Les efforts que nous déployons pour atteindre nos objectifs nous inspirent un sentiment de fierté renouvelé. Nous devons saisir toutes les occasions de mettre en valeur notre dualité linguistique, notre diversité culturelle et notre volonté de faire place à tous et à toutes.



En tant que membre du portefeuille du Patrimoine canadien, Condition féminine Canada collabore avec des partenaires et des créateurs des quatre coins du pays afin de resserrer les liens entre les Canadiens et de mieux faire connaître les diverses communautés du Canada.

Condition féminine Canada est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes, qui constitue la stratégie du gouvernement fédéral visant à faire en sorte que l'égalité entre les sexes se concrétise au Programme XXI<sup>e</sup> siècle et au-delà. Grâce au travail qu'il consacre à ce Programme, cet organisme a pu resté axé sur ses grandes priorités : accroître l'autonomie économique des femmes, éliminer la violence faite aux femmes et promouvoir les droits fondamentaux des femmes.

Ce rapport sur le rendement présente les réalisations que la Condition féminine Canada a accomplies en collaboration avec différents intervenants et partenaires. Le gouvernement du Canada et ses employés sont fiers d'appuyer et de promouvoir nos artistes, nos langues officielles et notre patrimoine culturel au pays et à l'étranger, et ce rapport en est le plus vibrant témoignage.

Liza Frulla

## 1.1 Déclaration de la direction

### Déclaration de la direction

Je soumetts, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport ministériel sur le rendement 2003-2004 de :

Condition féminine Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur le rendement 2003-2004* et donne, au mieux de ma connaissance, une description complète, équilibrée et transparente du rendement de l'Organisme pour l'exercice 2003-2004.

Nom :



Titre : Coordonnatrice

Date :

## Section II : Rendement de l'Organisme

---

### 2.1 Mandat, vision, missions et rôles

Tel qu'énoncé par le décret 1976-779 et la *Loi de crédits* 1976-77, Condition féminine Canada a pour mandat de « coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et gérer les programmes qui s'y rapportent. »

*Vision de Condition féminine Canada :*

*Jouer un rôle crucial dans le respect des engagements du gouvernement du Canada de bâtir une société qui englobe et respecte l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, en faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion et de la participation, au Canada, des femmes et des filles, dans toute leur diversité.*

*La mission et le secteur d'activité :*

*Promouvoir l'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.*

*Les rôles définis par l'Organisme pour promouvoir l'égalité entre les sexes au Canada*

- *courtier du savoir entre la population canadienne et les décideurs fédéraux;*
- *portail de l'information sur les questions relatives à l'égalité entre les sexes;*
- *centre d'expertise.*

### 2.2 Contexte de présentation du rapport

Le présent rapport sur le rendement passe en revue les progrès réalisés par l'Organisme en 2003-2004 au titre de la mise en oeuvre de son plan stratégique échelonné sur quatre ans. Comme il l'a fait dans les dernières années, l'Organisme a maintenu le cap sur ses trois principales priorités, à savoir l'accroissement de l'autonomie économique des femmes, la réduction de la violence faite aux femmes et la promotion des droits fondamentaux des femmes.

Au cours de la dernière année, Condition féminine Canada a accru ses efforts en vue de devenir plus ouvert et redevable et de montrer des résultats aux Canadiennes et Canadiens. Ces efforts ont été menés de sorte à se conformer à l'orientation du gouvernement du Canada sur la modernisation de la gestion dans l'ensemble des ministères et organismes, en accordant une attention particulière à la saine gestion des ressources et à l'efficacité du processus décisionnel. En établissant des liens clairs entre les résultats réalisés dans le cadre de projets à court terme touchant des secteurs

particuliers et les résultats réalisés dans le cadre de changements à long terme qui bénéficieront à la société canadienne, l'Organisme pourra poursuivre sa quête de l'égalité entre les sexes.

Par conséquent, le présent rapport sur le rendement, ainsi que les prochains, mettront l'accent sur la responsabilisation, en accordant une importance particulière aux pratiques exemplaires et aux leçons ressortant de la mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats. Condition féminine Canada pourra ainsi se démarquer à titre d'organisation apprenante pouvant mettre à profit l'afflux constant de connaissances et de changements qui caractérisent le contexte actuel et permettent à l'Organisme de mesurer ses progrès.

Au cours de 2003-2004, l'Organisme s'est attaqué à plusieurs engagements rattachés aux objectifs et priorités du gouvernement du Canada énoncés dans le discours du Trône de 2004 et le Budget fédéral de 2004. Nous nous sommes engagés à avoir des politiques affirmées et plus équitables, à améliorer l'accès aux prestations pour les travailleuses atypiques, à augmenter l'aide fournie aux enfants et aux familles, à accroître les possibilités dans l'économie mondiale du savoir, à promouvoir la pleine participation des femmes autochtones, à contrer la violence à l'endroit des femmes et à promouvoir l'égalité entre les sexes à l'échelle mondiale. Chaque engagement est rattaché aux plans et priorités ministériels, ce qui contribue à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques, de programmes et de services en réponse aux priorités gouvernementales, tout en tenant compte des réalités diverses des Canadiennes et des Canadiens qui sont au coeur du mandat de l'Organisme.

Face à ces responsabilités et considérations, Condition féminine Canada adopte une démarche polyvalente pour s'acquitter de son rôle principal en matière de coordination de l'élaboration du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes du gouvernement du Canada. Ce programme repose sur une stratégie pangouvernementale quinquennale comportant une vaste gamme d'activités ayant une incidence sur l'ensemble du gouvernement et de ses secteurs. Aux termes du programme, l'Organisme a intensifié ses efforts de partenariat afin d'intégrer les considérations liées à l'égalité entre les sexes à l'ensemble du gouvernement du Canada. Il doit travailler horizontalement avec les autres ministères et organismes pour les aider à accroître leurs capacités à intégrer les réalités propres aux femmes et aux hommes dans leurs politiques, programmes et services. L'Organisme travaille à l'amélioration de la capacité du secteur du bénévolat, à l'engagement des Canadiennes et des Canadiens dans le processus d'élaboration de politiques et à la réalisation des engagements internationaux et des obligations découlant de traités, notamment le *Programme d'action des Nations Unies* (Beijing, 1995, voir <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/>) et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, voir <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/>).

L'Organisme soutient également les groupes de femmes et autres organisations oeuvrant en faveur de l'égalité pour leur permettre de développer les capacités nécessaires à la promotion des droits fondamentaux des femmes, à l'acquisition d'une plus grande autonomie et à la participation active dans l'élaboration de politiques gouvernementales.

Il finance également de la recherche afin de mettre en lumière les dimensions des politiques gouvernementales ayant trait à l'égalité entre les sexes.

Ce rapport fait état des contributions et des défis de Condition féminine Canada pour la période visée. Dans l'annexe 1 intitulée « Efficacité de l'Organisme », des renseignements sur d'autres réalisations de Condition féminine Canada illustrent l'amélioration des opérations internes et de la gestion des ressources humaines. Dans la section 2.5.1, on trouve des détails supplémentaires sur les progrès accomplis en dirigeant le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes. Dans la section 2.6, on trouve des renseignements sur la contribution de l'Organisme aux initiatives horizontales, y compris la modernisation de la fonction de contrôleur. Condition féminine Canada accueillera avec plaisir vos commentaires et vos questions, et vous invite à remplir le formulaire de rétroaction.

## 2.3 Attentes en matière de rendement et schéma logique ministériel

<b>1. Politiques gouvernementales renforcées et plus équitables</b>	
16 <sup>1</sup> -	Une meilleure compréhension et détermination, au sein de ministères choisis, d'institutions clés et de groupes communautaires, des liens entre les engagements internationaux et nationaux en ce qui concerne des enjeux choisis (p. ex. la pauvreté des femmes et, plus particulièrement, les obstacles auxquels se heurtent les femmes autochtones), y compris des lacunes potentielles.
17 -	Une démarche concertée avec des ministères fédéraux clés pour appuyer le Programme d'action.
22 -	Un leadership visible du gouvernement du Canada à l'échelle provinciale, territoriale, nationale et internationale en matière d'analyse comparative entre les sexes (ACS) et d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.
26 -	Les nouveaux groupes sont plus sensibilisés à l'importance de la participation des citoyennes et citoyens dans le processus d'élaboration des politiques et des programmes.
29 -	Les valeurs et les intérêts canadiens ayant trait à l'égalité entre les sexes et aux droits fondamentaux des femmes sont représentés dans les forums internationaux.
30 -	Les groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité se mobilisent pour participer à l'élaboration de politiques gouvernementales.
<b>2. Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces</b>	
1.12 -	Participation de ministères et de groupes communautaires à l'identification des domaines critiques en matière d'égalité entre les sexes.
1.14 -	Divers ministères fédéraux et provinciaux, institutions internationales, groupes de femmes, organisations oeuvrant pour l'égalité, universitaires, chercheuses et chercheurs sont mieux informés sur les nouvelles et pressantes questions relatives à l'égalité entre les sexes (p. ex. celles cernées par le Programme de promotion de la femme ou le Fonds de recherche en matière de politiques).
2.8 -	Les intervenantes et intervenants clés qui s'intéressent aux enjeux (nationaux et internationaux) échangent plus d'information et élargissent leurs connaissances.
2.10 -	Les intervenantes et intervenants clés qui s'intéressent aux enjeux (nationaux et internationaux) sont plus aptes à intégrer l'ACS.
2.11 -	Les groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité comprennent un enjeu précis et mobilisent leurs membres pour intervenir auprès d'institutions clés.
2.12 -	Les groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité comprennent l'incidence de certaines politiques (ou de leur absence) et mobilisent leurs membres pour intervenir auprès d'institutions clés, des gouvernements et du public dans la recherche de solutions.
2.13 -	Les questions relatives à l'égalité se retrouvent de plus en plus dans les programmes de recherche des institutions et des réseaux de recherche sur les politiques, et ce, aussi bien au pays qu'à l'échelle internationale.
<b>3. Efficacité de l'Organisme</b>	
12 -	Promotion des rôles et de la contribution de Condition féminine Canada par son personnel auprès de certains groupes clients et partenaires.
13 -	Amélioration de l'accès du public à de l'information pertinente et récente sur les programmes et services offerts par Condition féminine Canada.
14 -	Masse critique d'un personnel hautement qualifié et motivé au sein de l'Organisme.
15 -	Résolution des préoccupations que le personnel a exprimées dans le sondage de 2002 auprès des fonctionnaires fédéraux.
17 -	La clientèle est au courant des normes de service en vigueur dans des secteurs particuliers.
20 -	Saine gestion (gestion moderne).

<sup>1</sup> Les nombres renvoient aux principales répercussions et aux principaux résultats du plan stratégique 2001-2004

## 2.4 Sommaire du rendement de l'Organisme

L'aperçu qui suit décrit les possibilités à court et à moyen terme qui s'offrent à Condition féminine Canada pour respecter les engagements prépondérants pris dans son plan stratégique de 2001-2004 et guider le gouvernement du Canada afin que celui-ci puisse montrer des progrès en matière d'égalité entre les sexes.

Répercussion recherchée	Manifestée par
<b>1. Politiques affirmées et plus équitables</b>	
<p><b>16 -</b> Une meilleure compréhension et détermination, au sein de ministères choisis, d'institutions clés et de groupes communautaires, des liens entre les engagements internationaux et nationaux en ce qui concerne des enjeux choisis (p. ex. la pauvreté des femmes et, plus particulièrement, les obstacles auxquels se heurtent les femmes autochtones), y compris des lacunes potentielles.</p>	<p>Suivi du CEDAW à l'égard des projets FPT sur les femmes autochtones; Appel de propositions du FRP; Promotion des femmes en commerce international; Fédération canadienne des municipalités; Projet sur l'égalité des sexes et la pauvreté de l'initiative Collectivités dynamiques.</p>
<p><b>17 -</b> Une démarche concertée avec des ministères fédéraux clés pour appuyer le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes.</p>	<p>Sondage sur le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes; Projet sur les prestations parentales de l'Atlantique.</p>
<p><b>18 -</b> Examen par les ministères clés des lacunes, et confirmation des enjeux clés auxquels ils travailleront avec Condition féminine Canada.</p>	<p>Garde d'enfants; Programme concernant les aides familiaux résidents; Trafic de personnes; Paternité non déclarée et non reconnue (projet de loi C-31).</p>
<p><b>19 -</b> Les groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité comprennent l'enjeu et sont mobilisés pour obtenir la participation du public.</p>	<p>Accord de Vancouver; Projet d'ACS avec le projet sur les prestations parentales de l'Atlantique.</p>
<p><b>8 -</b> Collaboration entre le gouvernement du Canada et un partenaire soit à l'échelle locale, régionale, nationale, provinciale, territoriale ou internationale pour mettre en place certaines initiatives sur l'ACS et l'intégration de la question de l'égalité entre les sexes dans le contexte d'initiatives choisies.</p>	<p>Gouvernement d'Afrique du sud; Projet sur l'égalité des sexes et la pauvreté de l'initiative Collectivités dynamiques.</p>
<p><b>20 -</b> Changement évident dans la formulation des politiques et des programmes dans certains ministères fédéraux.</p>	<p>ACS en 2004-2005 – bien que la plupart des ministères soient toujours à l'étape du développement de leurs capacités et qu'il soit donc trop tôt pour déceler des changements évidents, après avoir utilisé les documents de formation en ACS de Condition féminine Canada, CIC compile les analyses nécessaires pour apporter des changements à certaines politiques et à certains programmes.</p>
<p><b>22 -</b> Leadership visible du gouvernement du Canada à l'échelle provinciale, territoriale, nationale et internationale en matière d'ACS et d'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes.</p>	<p>ACS en Afrique du sud; Les femmes et le commerce, OMC; Réseau des responsables de questions liées à l'intégration des sexes de l'APEC; Coordonnateur de l'intégration des enjeux liés à l'égalité entre les sexes à l'OCDE; Expertise du Comité exécutif de la Commission interaméricaine des femmes (CIF) sur les</p>

	questions économiques sollicitée par l'EZE; Coprésidence du groupe de travail FPT sur les femmes autochtones.
24 - Capacité accrue des ONG d'influencer l'élaboration des politiques et des programmes.	Prostitution Action and Awareness Foundation of Edmonton; Prestations parentales de l'Atlantique.
25 - Les groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité se mobilisent pour participer à l'élaboration de politiques et de programmes gouvernementaux.	Femmes autochtones (nation Nishnawbe Aski); Prestations parentales de l'Atlantique.
28 - Certains ministères fédéraux élaborent des processus tenant compte de l'égalité entre les sexes dans le but de faire participer des groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour cette égalité à l'élaboration de processus qui leur permettent de participer à l'établissement de politiques et de programmes.	Équipes rurales des provinces de l'Atlantique; Trafic.
29 - Les valeurs et les intérêts canadiens ayant trait à l'égalité entre les sexes et aux droits fondamentaux des femmes sont représentés dans les forums internationaux.	Plan d'action du Commonwealth sur les sexes et le développement; Dossier de la CIF sur l'élimination de la violence faite aux femmes; Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones.
<b>2. Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces</b>	
1.8 - Meilleures connaissances (et utilisation des leçons apprises) et habiletés accrues pour appliquer l'ACS.	Programme de formation des formateurs en ACS.
1.9 - Capacité accrue de certains ministères fédéraux de procéder à une ACS.	Résultats d'un nouvel outil d'évaluation conçu par Condition féminine Canada pour mesurer les résultats de l'application des connaissances en ACS acquises par une formation.
1.10 - Meilleure compréhension commune chez certains partenaires fédéraux des questions liées à l'égalité entre les sexes dans des domaines comme le commerce international.	Rapports de recherche du FRP; Trafic de personnes; Développement du commerce fédéral et international.
1.12 - Détermination de secteurs critiques par rapport à l'égalité entre les sexes par des ministères et des groupes communautaires mobilisés.	Trafic de personnes; Capital social (collaboration avec le projet de recherche sur les politiques (PRP)).
1.4 - Conception de meilleures politiques par d'autres ministères grâce à une utilisation commune des outils et des connaissances et une analyse plus exhaustive.	Outils et formation en ACS.
1.13 - Meilleure connaissance des enjeux et des stratégies visant à promouvoir cette connaissance par les groupes de femmes et d'autres groupes bénévoles.	Accord de Vancouver.
1.14 - Divers ministères fédéraux et provinciaux, institutions internationales, groupes de femmes, organisations oeuvrant pour l'égalité, universitaires, chercheuses et chercheurs sont mieux informés sur les nouvelles et pressantes questions relatives à l'égalité entre les sexes (p. ex. celles cernées par le Programme de promotion de la femme ou le Fonds de recherche en matière de politiques).	Nation Nishnawbe Aski; Rapports de recherche financés et publiés par le FRP.
1.5 - Les mesures prises par les groupes de femmes et organisations oeuvrant pour l'égalité en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes font une	Programme de financement en 2004-2005.

différence.	
<b>1.15</b> - Sensibilisation accrue aux questions d'égalité entre les sexes de certains ministères fédéraux.	Sondage sur l'ACS; Distribution des rapports de recherche du FRP et rétroaction des autres ministères.
<b>1.16</b> - D'éventuels partenaires pouvant contribuer à la diffusion de connaissances ou à la production approuvée Condition féminine Canada pour travailler en collaboration.	Formation des formateurs; Travaux du FRP avec MAINC et PRP sur l'élaboration de thèmes pour les appels de proposition de 2003.
<b>1.7</b> - Meilleure compréhension des questions d'égalité entre les sexes dans le cadre des processus d'élaboration de stratégies ou de politiques horizontales dans les ministères fédéraux.	ACS en 2004-2005.
<b>2.8</b> - Les intervenantes et intervenants clés qui s'intéressent aux enjeux (nationaux et internationaux) échangent plus d'information et élargissent leurs connaissances.	Bay St. George Status of Women Council; Projets pilotes sur l'ACS; Fédération canadienne des municipalités.
<b>2.9</b> - Meilleure compréhension commune de l'ACS chez certains partenaires.	Sondage sur l'ACS.
<b>2.11</b> - Les groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité comprennent un enjeu précis et mobilisent leurs membres pour intervenir auprès d'institutions clés.	Manitoba Child Care Coalition.
<b>2.1</b> - Mécanismes, processus et initiatives évidents d'élaboration de politiques et de programmes qui tiennent compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans certaines institutions.	Partenariat rural canadien.
<b>2.3</b> - Les groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité participent au processus décisionnel des institutions.	Alliances avec Pauktuutit; Bay St. George Status of Women Council.
<b>2.12</b> - Les groupes de femmes et d'autres organisations oeuvrant pour l'égalité comprennent l'incidence de certaines politiques (ou de leur absence) et mobilisent leurs membres pour intervenir auprès d'institutions clés, des gouvernements et du public dans la recherche de solutions.	Manitoba Child Care Coalition; International Center to Combat Exploitation of Children.
<b>2.5</b> - Compréhension des enjeux liés à l'égalité par les institutions et mobilisation pour trouver des solutions.	Fédération canadienne des municipalités; Partenariat rural canadien.
<b>2.13</b> - Les questions relatives à l'égalité se retrouvent de plus en plus dans les programmes de recherche des institutions et des réseaux de recherche sur les politiques, et ce, aussi bien au pays qu'à l'échelle internationale.	Commission du droit du Canada et Réseaux de recherche en politique publique; Conférences Métropolis nationales et internationales; PRP; Alliances avec Pauktuutit; Sommet des femmes lors du Congrès mondial acadien.

## 2.5 Réalisations ministérielles

Pour remplir sa mission de promotion de l'égalité entre les sexes, Condition féminine Canada a établi des partenariats avec d'autres ministères et organismes fédéraux. L'Organisme travaille également avec d'autres ordres de gouvernement, des institutions, des organisations et des collectivités au sein du Canada, ainsi que sur la scène internationale.

Cette section passe en revue les progrès de Condition féminine Canada au plan de la réalisation des résultats stratégiques au cours de la période visée par le rapport, en tenant compte des engagements pris dans le rapport des plans et priorités de 2003-2004. Pour s'acquitter de sa mission, Condition féminine Canada a défini deux résultats stratégiques à long terme :

1. Politiques gouvernementales affirmées et plus équitables, grâce à des politiques, à des recherches, à des programmes et à des services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité de points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie.
2. Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces, qui travaillent activement à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris des groupes et des institutions des secteurs public, privé et bénévole.
3. Plus grande efficacité de l'Organisme.

Le plan stratégique 2001-2004 établit un cadre qui met l'accent sur l'amélioration de la gestion interne et des rapports externes.

Pour atteindre le premier objectif, à savoir d'obtenir des politiques affirmées et plus équitables, voici ce que l'Organisme a fait pour s'acquitter de ses responsabilités aux termes du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes :

- il a accéléré les activités dans le secteur de la mise en oeuvre de l'analyse comparative entre les sexes;
- il a financé des groupes de femmes et autres organisations oeuvrant pour l'égalité afin d'accroître la capacité de l'Organisme de travailler avec un plus large éventail de groupes afin de s'attaquer aux nouveaux enjeux liés à la promotion de l'égalité entre les sexes;
- il a suscité la participation soutenue et structurée des Canadiennes et des Canadiens à l'élaboration des politiques afin de veiller à ce que les expériences et les points de vue des femmes soient pris en compte dans l'examen du programme de politiques gouvernementales, ainsi que dans la planification pour l'avenir;
- il a poursuivi la réalisation des engagements du Canada au plan international afin de soutenir notre statut de chef de file mondial dans les dossiers relatifs à l'égalité entre les sexes;

- il a contribué aux travaux d'autres ministères et organismes fédéraux dans certains secteurs stratégiques, comme la garde d'enfants.

Condition féminine Canada a également continué de travailler avec ses partenaires au sein du gouvernement en vue d'améliorer l'accès des femmes aux prestations, de lutter contre le grave problème du trafic de femmes et de traiter de questions importantes pour les femmes autochtones.

Quant au deuxième résultat visant un large éventail d'intervenantes et d'intervenants, l'Organisme a accéléré l'élargissement des connaissances, une stratégie comportant diverses activités, notamment la conduite de recherches et la diffusion de leurs résultats, l'analyse des enjeux actuels et éventuels et le partage d'information et de données entre les intervenantes et intervenants, au pays et à l'échelle internationale. Condition féminine Canada a également favorisé les partenariats comme suit :

- participation du Canada aux travaux de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies;
- participation au Comité exécutif de la Commission interaméricaine des femmes (CIF) de l'Organisation des états américains;
- participation aux travaux du groupe de travail spécial sur l'intégration des femmes dans le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC);
- rôle de premier plan dans les travaux d'autres organisations multilatérales en ce qui a trait à l'égalité entre les sexes, y compris le Commonwealth;
- amélioration des connaissances par le financement de recherches et la facilitation du partage de l'information afin d'influer sur l'élaboration de politiques associées à la mondialisation et à l'intensification du commerce international;
- avec les provinces et les territoires, contribution à des projets pour les femmes autochtones et la lutte contre la violence familiale.

Condition féminine Canada travaille aussi à la réalisation de son troisième objectif, à savoir l'amélioration de l'efficacité ministérielle en :

- offrant aux employées et aux employés un plus grand accès à l'information et en suscitant leur participation dans les processus de planification et d'évaluation;
- élaborant un cadre d'évaluation ministériel;
- poursuivant l'examen des recommandations formulées dans le rapport interne du groupe de travail produit en réponse au sondage mené auprès des fonctionnaires fédéraux;
- poursuivant la mise en oeuvre d'infrastructures de gestion de l'information et des technologies de l'information dans le contexte de l'initiative Gouvernement en direct;
- continuant de développer les capacités intranet;
- en mettant en oeuvre des normes de service dans des secteurs déterminés.

### 2.5.1 Des politiques publiques renforcées et équitables

**Résultat stratégique : Des politiques publiques renforcées et plus équitables par le biais de politiques, de recherches, de programmes et de services qui tiennent compte des répercussions différentes sur les femmes et les hommes, de la diversité des points de vue des femmes et des réalités qui font partie de leur vie.**

**Stratégie : Diriger et administrer le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes.**

#### 2.5.1.1 Promotion du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes

Pour réaliser ce résultat stratégique visant à influencer sur l'élaboration et l'établissement de politiques publiques renforcées et plus équitables au Canada, Condition féminine Canada a poursuivi ses travaux de promotion du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes en continuant de travailler avec d'autres ministères et organismes fédéraux, d'autres administrations et des groupes communautaires, afin de réaliser les objectifs suivants :

- permettre une meilleure compréhension du lien existant entre l'égalité entre les sexes et l'environnement des politiques socio-économiques;
- établir un lien direct entre les activités internationales, comme les activités de mise en oeuvre sous la CEDAW, et les priorités nationales;
- favoriser une participation accrue et valable des Canadiennes et des Canadiens – tout particulièrement ceux qui sont touchés de près par les décisions en matière de politiques – dans le processus d'élaboration;
- veiller à ce que les mesures gouvernementales tiennent davantage compte des questions liées à l'inclusion, à la diversité et à l'élimination de la discrimination et, par conséquent, qu'elles ciblent davantage les populations vulnérables.

Pour évaluer et contrôler les progrès réalisés par le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes, Condition féminine Canada a effectué un sondage auprès de 24 ministères relativement à leurs accomplissements au titre de la promotion de l'égalité entre les sexes au cours des quatre dernières années. Le sondage a révélé que les mesures prises par le gouvernement du Canada ont une incidence positive sur la vie des Canadiennes et sur leurs familles. Il est également ressorti du sondage qu'il fallait :

- améliorer la coordination horizontale et la responsabilisation des réponses du gouvernement, afin d'assurer la cohérence et l'intégralité, ainsi que le suivi des changements;
- améliorer la collecte et l'utilisation des données sur la portée et la nature des inégalités persistantes;
- utiliser des indicateurs clés et des objectifs-repères pour mieux comprendre les tendances, déterminer les lacunes en matière de politiques et fixer des buts.

Dans le discours du Trône de 2004, le gouvernement du Canada a clairement réitéré son engagement à promouvoir l'égalité entre les sexes, posant ainsi un jalon ferme en faveur d'une responsabilisation accrue et durable. Tel que mentionné précédemment, par l'entremise d'un dialogue avec des intervenants gouvernementaux et non

gouvernementaux, l'Organisme a entrepris l'examen de modèles de mécanismes de responsabilisation pour assurer une meilleure cohérence de la stratégie gouvernementale. Pour ce faire, il s'attaquera à un ensemble de défis et dirigera une initiative interministérielle afin de créer un outil de diagnostic qui permettra de cerner les priorités futures du gouvernement du Canada qui auront une incidence sur les femmes.

Par le biais de dialogues thématiques, Condition féminine Canada invitera les Canadiennes et les Canadiens à envisager des moyens d'aider à définir la responsabilité du gouvernement du Canada en matière d'égalité entre les sexes. Le 29 mars 2004, à Halifax (Nouvelle-Écosse), la ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme), a mené un premier dialogue qui a permis de recueillir de nombreuses suggestions. Il est clairement ressorti de ce dialogue que l'éducation demeure la clé – l'éducation des Canadiennes et des Canadiens, relativement à la réalité, à savoir que même si elles composent 51 p. 100 de la population canadienne, les femmes n'ont pas encore réalisé l'égalité véritable.

### 2.5.1.2 Utilisation de l'analyse comparative entre les sexes

Au cours de la période visée de 2003-2004, Condition féminine Canada a travaillé en collaboration avec plusieurs ministères pour permettre une meilleure compréhension de l'analyse comparative entre les sexes (ACS) et élaborer des stratégies de partenariats au sein du gouvernement, ainsi qu'avec des secteurs clés de l'extérieur du gouvernement, à l'échelle nationale et internationale. Des fonctionnaires de Condition féminine Canada ont fait des présentations sur l'ACS à divers groupes communautaires pour les aider à comprendre le rôle que l'ACS peut jouer dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les sexes. Ils ont également facilité l'échange d'information sur l'ACS et l'intégration des questions liées à l'égalité entre les sexes aux niveaux local, régional, provincial, territorial, national et international.

D'après l'expérience de Condition féminine Canada sur la scène internationale, le moyen le plus efficace d'intégrer l'ACS aux politiques et programmes est par l'entremise de projets pilotes démontrant l'efficacité de l'ACS à obtenir des résultats au chapitre de l'égalité entre les sexes. Les partenariats dans le cadre de projets pilotes peuvent mettre l'accent sur :

- le transfert des connaissances et compétences associées à l'ACS comme résultat final;
- un enjeu stratégique ou un programme particulier, déterminé avec le partenaire, ayant pour but d'améliorer l'égalité entre les sexes.

En 2003-2004, Condition féminine Canada a dépassé son objectif de trois projets pilotes axés sur le transfert de connaissances et de compétences et a mené un total de cinq projets pilotes axés sur le renforcement des capacités avec des ministères fédéraux (deux sections de Patrimoine canadien; Défense nationale; le comité fédéral des Canadiennes dans la science et la technologie représentant 14 ministères) et le gouvernement de la Saskatchewan.

En tout, plus de 100 analystes gouvernementaux ont reçu une formation en ACS dans le cadre de ces projets pilotes axés sur le renforcement des capacités, ce qui a permis de recueillir les commentaires suivants :

- après avoir suivi le cours, 88 p. 100 ont indiqué être en mesure d'expliquer les notions fondamentales et le fonctionnement des principaux outils pour l'intégration de l'ACS dans leur ministère;
  - 82 p. 100 recommanderaient à leurs collègues de suivre le cours;
  - 92,6 p. 100 ont affirmé être capables d'appliquer l'ACS dans leur secteur de travail;
- en septembre 2003, Condition féminine Canada a tenu une première formation à l'intention des formatrices et des formateurs. Face à l'intérêt et aux demandes, la formation a pris de l'ampleur et a même dépassé les attentes. Cinq personnes ont donné la formation sur l'ACS et ont reçu des évaluations positives de la part des participantes et des participants;
  - des délégations internationales d'expertes et d'experts sur les questions liées à l'égalité entre les sexes provenant de ministères d'autres pays, d'organisations non gouvernementales et d'universités ont fait appel à l'expertise de Condition féminine Canada pour mettre sur pied leurs propres stratégies d'analyse comparative entre les sexes, leurs outils et leurs programmes de formation. Par exemple, l'Office of the Status of Women de l'Afrique du sud utilise le matériel et l'expertise de Condition féminine Canada pour élaborer des stratégies, des outils et des programmes de formation sur l'ACS. Certains travaux sont en cours et d'autres sont terminés. L'Afrique du sud a également mis en application les connaissances acquises au cours de la formation et appliquera l'ACS à ces mesures organisationnelles en matière de renforcement des capacités et de rendement.

### 2.5.1.3 Promotion de l'égalité entre les sexes au plan mondial

Dans le cadre de son engagement à promouvoir l'égalité entre les sexes au pays et à l'étranger, l'Organisme a contribué aux préparatifs du Canada en vue de la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information de 2003. Condition féminine Canada a travaillé avec d'autres ministères fédéraux à l'intégration des considérations liées à l'égalité entre les sexes dans les processus du Sommet et les documents faisant état des résultats. Par le biais de ce travail, Condition féminine Canada a permis d'améliorer la sensibilisation aux dimensions du fossé numérique liées à l'égalité entre les sexes et à la nécessité d'assurer un accès complet et égal aux technologies de l'information et de communication. Par conséquent, les documents faisant état des résultats de la première phase contiennent un renvoi spécifique à l'égalité entre les sexes et à l'habilitation des femmes.

Condition féminine Canada a aussi participé à d'autres activités internationales visant à promouvoir l'égalité entre les sexes au plan mondial en :

- participant à trois rencontres de la Commission interaméricaine des femmes (CIF);
- collaborant avec le secrétariat permanent de la CIF, l'ancien ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) – voir <http://www.acdi-cida.gc.ca/index-f.htm>) pour veiller à ce que les questions touchant l'égalité entre les sexes et le commerce soient au coeur de la deuxième réunion des ministres ou des hauts fonctionnaires chargés de l'établissement des politiques d'avancement de la femme des États membres de l'Organisation des États américains (OEA), en avril 2004. Condition féminine Canada a fourni des commentaires relativement au programme ministériel et a aidé la CIF à rédiger la déclaration ministérielle et les résolutions afférentes. L'Organisme a aussi obtenu que la réunion ministérielle mette l'accent sur l'égalité véritable et les questions liées au commerce;
- augmentant, au sein de l'OEA (voir <http://www.oas.org/main/french/>), la sensibilisation à l'égard de la nécessité d'intégrer l'égalité entre les sexes dans les programmes et politiques de l'OEA. Plusieurs réalisations en ont découlé : collaboration entre la CIF et la section commerciale de l'OEA, ce qui comprend des documents de travail pour la réunion et l'inclusion des différences entre les sexes à la Conférence sur la sécurité continentale de 2003 et dans la *Déclaration de Nuevo Leon* (voir <http://www.usembassy-mexico.gov/bbf/summit/declaration.pdf>), que les dirigeantes et dirigeants de pays ont adopté au Sommet spécial des Amériques en janvier 2004. Par ailleurs, en 2003-2004, Condition féminine Canada a également traduit en espagnol et en portugais, le document intitulé *L'évaluation de la violence contre les femmes : Un profil statistique* (voir [http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/0662331664/index\\_f.html](http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/0662331664/index_f.html)), à l'intention de l'Organisation des États américains. Condition féminine Canada a présenté le document dans 34 pays des Amériques ayant manifesté un vif intérêt à mettre sur pied des systèmes de collecte de données sur la violence ou à renforcer leurs systèmes existants;
- fournissant des avis et du soutien relativement à l'atelier organisé par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le thème *La femme et le commerce dans l'OMC*. Cet atelier constituait la toute première évocation de ce sujet au sein de l'OMC. Plusieurs recommandations recueillies dans le cadre de l'atelier ont été mises en oeuvre, notamment l'augmentation ciblée de femmes nommées aux comités de l'OMC. Le succès de cet atelier a mené à des discussions en table ronde sur l'égalité entre les sexes, le commerce et le développement. Condition féminine Canada a organisé ces discussions en partenariat avec le MAECI et l'ACDI.

La réussite de cette séance a servi de catalyseur pour la discussion de la table ronde sur *l'égalité entre les sexes, le commerce et le développement*, organisée par Condition féminine Canada en partenariat avec le MAECI et l'ACDI.

- travaillant avec d'autres pays au sein du forum des ministres du Commonwealth responsables de la condition féminine pour s'assurer que le plan d'action du Commonwealth (2005-2015) comprenne les questions liées à l'égalité entre les sexes et les budgets, ainsi que d'autres préoccupations prioritaires, comme la pauvreté et les droits de la personne (voir <http://www.thecommonwealth.org>);
- représentant le Canada au symposium de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (voir <http://www.unece.org/>). Ce symposium permet aux pays de partager leur expérience et leurs pratiques exemplaires en matière d'amélioration de la situation de la femme dans l'économie. Il comprend une séance sur les budgets qui tiennent compte des considérations liées à l'égalité entre les sexes que l'Organisme a été invité à présider. Les documents soumis indiquent que plusieurs pays ont pris connaissance de l'expérience canadienne et certains ont mis à profit ces travaux, ce qui démontre encore une fois la contribution du Canada à l'ensemble croissant des connaissances et pratiques à l'échelle internationale;
- en s'inspirant des politiques canadiennes sur les questions touchant les femmes autochtones, aidant aux préparatifs du Canada en vue de sa participation à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones qui se concentrera en 2004 sur les femmes autochtones. Condition féminine Canada a contribué aux déclarations de la délégation canadienne, ce qui comprend les renvois aux préoccupations des femmes autochtones, qui font maintenant partie du rapport de l'instance et aux déclarations officielles de l'Instance permanente (voir <http://www.un.org/hr/indigenousforum/>).

#### 2.5.1.4 Améliorer l'accès aux prestations pour les travailleuses atypiques

Pour traiter des questions liées au travail atypique, Condition féminine Canada a accordé une plus grande importance à l'emploi précaire et à la vulnérabilité de ces travailleuses, dont la plupart n'ont pas accès à une protection et à des avantages sociaux auxquels même d'autres travailleurs atypiques ont accès. Dans l'immédiat, et en partenariat avec d'autres gouvernements, des ministères fédéraux et des partenaires, l'Organisme a entrepris des initiatives afin de faire prendre conscience et de mieux faire comprendre les diverses options en matière de politiques et de programmes qui amélioreraient l'accès aux prestations pour les travailleuses et les travailleurs atypiques. Par exemple :

- il a contribué à la recherche et à l'élaboration d'un rapport sur le nombre de travailleuses occupant des postes atypiques et sur les éléments démographiques les caractérisant, ainsi qu'à des analyses sur les lacunes au plan des avantages sociaux dans ce secteur pour le forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables de la condition féminine (voir

[http://www.labour-info-travail.org/E\\_CAL\\_DESC.cfm](http://www.labour-info-travail.org/E_CAL_DESC.cfm)). Un document interne a été produit, et les ministres ont pu partager ce document avec les collègues responsables des politiques et programmes en matière de marché du travail, de sécurité sociale et de ressources humaines;

- il a soutenu la recherche participative dans la région Atlantique, où l'on retrouve une vaste proportion de travailleuses atypiques, afin d'évaluer l'incidence de la récente extension des congés parentaux sur les femmes de la région et leurs enfants. La recherche voulait déterminer qui y avait accès et quels étaient les écarts d'accès entre les femmes afin de cibler ces secteurs dans les politiques et programmes éventuels de soutien à la famille;
- il a participé à l'examen du Programme concernant les aides familiaux résidents, en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), donnant ainsi l'assurance que les changements futurs aux politiques et programmes porteront sur les critères suivants :
  - meilleure compréhension des effets d'un programme sur l'égalité entre les sexes;
  - besoin à long terme d'équilibrer les intérêts des familles avec enfants qui emploient des aides familiaux et la protection nécessaire à ces aidants pour se prémunir contre les abus et l'exploitation;
  - possibilité de supprimer l'obligation de demeurer chez l'employeur.

Pour accroître la sensibilisation aux effets des politiques et programmes existants et pour mieux faire comprendre leur incidence, ainsi que pour recommander de nouvelles politiques et de nouveaux programmes visant à améliorer l'accès aux prestations pour les travailleuses atypiques, Condition féminine Canada a publié trois rapports de recherche en 2003-2004 :

- *Les femmes occupant des postes atypiques : le défi de la politique gouvernementale* par Monica Townson;
- *Vivre dans l'insécurité complète : répercussions des tendances du travail atypiques sur les mères chefs de famille monoparentale* par Marylee Stephenson et Ruth Emery;
- *Le travail autonome des femmes : options stratégiques qui favorisent l'égalité et les possibilités économiques* par Jennifer Rooney, Donna Lero, Karen Korabik et Denise L. Whitehead.

L'Organisme a également lancé diverses initiatives visant à mieux faire connaître et comprendre l'incidence des politiques et programmes existants et à recommander de nouveaux programmes et de nouvelles politiques pour améliorer l'accès aux prestations pour les travailleuses atypiques (consultez le rapport du Fonds de recherche en matière de politiques sur le site Web de Condition féminine Canada) et pour traiter des dimensions de la pauvreté liées à l'égalité entre les sexes afin de mener à des stratégies de réduction de la pauvreté aux niveaux local, provincial et fédéral.

### 2.5.1.5 Soutien accru aux enfants et aux familles

L'Organisme estimait pouvoir avoir une plus grande incidence sur les politiques familiales en concentrant ses efforts sur la question de la garde des enfants et en appuyant une importante conférence d'orientation des politiques et programmes futurs. Les investissements faits par Condition féminine Canada, ainsi que sa participation et son expertise, ont valu à l'Organisme une invitation à se joindre au comité directeur de la conférence d'orientation. L'Organisme s'est assuré que tous les aspects de la conférence, ses participantes et participants, ses ateliers et ses produits de communication, intègrent les considérations liées à l'égalité entre les sexes ayant trait à l'apprentissage et à la garde de jeunes enfants.

L'Organisme a aussi contribué à l'amélioration des politiques afin d'aider les personnes âgées à faible revenu, dont plusieurs sont des femmes seules qui, pendant une grande partie de la vie, ont été à l'écart de la main-d'oeuvre active pour s'occuper de leurs enfants. Condition féminine Canada a fait des présentations écrites et en personne au Groupe de travail libéral du premier ministre sur les aînés. Le Groupe de travail a publié son rapport en février 2004 (voir [http://www.liberal.parl.gc.ca/seniors/documents/seniors\\_report\\_fr.pdf](http://www.liberal.parl.gc.ca/seniors/documents/seniors_report_fr.pdf)). En plus de fournir des statistiques et des analyses comparatives entre les sexes concernant la situation des aînées, Condition féminine Canada a fait état des options en matière de politiques pour réduire les inégalités entre les sexes auxquelles font face les aînées d'aujourd'hui et de demain – par exemple, s'assurer que les prestations versées aux couples d'aînés sont équitables pour les deux partenaires, que les femmes ont accès à de l'information sur la planification financière en fonction de leurs besoins particuliers et qu'elles bénéficient d'un soutien adéquat au titre de l'accumulation des droits à pension pendant les années où elles prennent soin de leur famille. Grâce aux présentations de l'Organisme, le rapport du Groupe de travail a désigné les aînées seules comme groupe vulnérable et a proposé un examen complet des programmes destinés aux personnes âgées, notamment la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

### 2.5.1.6 Accroître les possibilités dans l'économie mondiale du savoir

En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et d'autres ministères clés, Condition féminine Canada a pris des mesures pour permettre une meilleure compréhension des répercussions des politiques commerciales internationales sur les Canadiennes et les Canadiens et pour renforcer la capacité des groupes de femmes et d'autres partenaires de participer au dialogue politique sur le commerce international.

En 2003-2004, Condition féminine Canada a poursuivi ce travail en offrant un soutien stratégique et financier à sept projets de recherche sous le thème *Les accords commerciaux et les femmes*. Les rapports finaux devraient être publiés d'ici la fin de 2004. La recherche a porté sur les questions suivantes :

- la mobilité de la main-d'oeuvre et les accords commerciaux;
- le secteur des soins de la santé, les accords commerciaux et la santé des femmes;
- l'accès des femmes handicapées au commerce;
- les femmes autochtones et le commerce;
- créer des modèles canadiens pour intégrer une perspective tenant compte des différences entre les sexes dans les accords commerciaux.

En vue de favoriser l'expansion des entreprises dirigées par des Canadiennes et d'élargir leur accès à l'exportation, Condition féminine Canada a poursuivi son travail au sein du Comité de promotion des femmes en commerce international, créé en mars 2003. Au cours de leur première année de coprésidence du comité, Condition féminine Canada et le MAECI ont parrainé une recherche sur les programmes et services destinés aux petites et moyennes entreprises dirigées par des Canadiennes et le commerce.

Cette initiative a permis de mieux connaître les politiques et programmes existants, ce qui permettra en retour d'aider les femmes entrepreneures à obtenir de l'aide et des ressources de divers secteurs gouvernementaux. Comme il estime nécessaire de recueillir plus d'information sur les entrepreneures canadiennes faisant du commerce sur la scène internationale, le comité a l'intention d'obtenir des statistiques supplémentaires au cours de la prochaine année et de fixer des priorités pour les initiatives de collaboration.

En mars 2003, Condition féminine Canada a fait une présentation au Groupe de travail du premier ministre sur les femmes entrepreneures (voir <http://www.liberal.parl.gc.ca/entrepreneur/about.asp?lang=fr>) afin d'accroître la sensibilisation aux défis auxquels les femmes entrepreneures sont confrontées et de suggérer des moyens d'atténuer ces défis (p. ex. meilleur accès au financement, aux compétences, à la formation et aux avantages). Le Groupe de travail a tenu compte de ces suggestions dans les recommandations de son rapport final, publié en octobre 2003 (voir [http://www.liberal.parl.gc.ca/entrepreneur/documents/031029\\_final\\_report\\_fr.pdf](http://www.liberal.parl.gc.ca/entrepreneur/documents/031029_final_report_fr.pdf)).

Afin de cerner les options en matière de politiques pour soutenir les femmes entrepreneures, Condition féminine Canada a publié, en novembre 2003, un rapport de recherche intitulé *Le travail autonome des femmes : options stratégiques qui favorisent l'égalité et les possibilités économiques* par Jennifer Rooney, Donna Lero, Karen Korabik et Denise L. Whitehead (voir [http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/0662354303/index\\_f.html](http://www.cfc-swc.gc.ca/pubs/0662354303/index_f.html)). Le rapport formule des recommandations en vue d'améliorer la capacité des travailleuses autonomes, tout particulièrement celles à faible revenu, d'accéder à une plus grande protection sociale.

#### 2.5.1.7 Promouvoir la pleine participation des femmes autochtones

Les efforts combinés de Condition féminine Canada et d'autres partenaires permettent de se pencher sur les défis que les femmes autochtones ont mis en lumière. Ces efforts constituent des étapes progressives vers la suppression des obstacles systémiques et persistants auxquels font face les femmes autochtones. En étroite collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord (voir <http://www.ainc-inac.gc.ca/>) et d'autres

ministères clés, Condition féminine Canada s'est engagé à s'attaquer aux préoccupations des femmes autochtones.

En 2003-2004, Condition féminine Canada s'est donné comme objectif d'examiner la législation et son incidence, ainsi que le rôle des femmes autochtones dans la gouvernance et le processus décisionnel et de déterminer les causes profondes de la violence, les questions liées aux biens immobiliers matrimoniaux dans les réserves et les problèmes que connaissent les femmes autochtones dans leurs collectivités. L'Organisme a collaboré avec plusieurs personnes et organisations afin de renforcer la capacité et de cerner les options pour sensibiliser le gouvernement du Canada, pour améliorer l'aptitude des femmes autochtones à établir des stratégies et des réseaux et pour faciliter leur accès à l'information sur les programmes et services.

Condition féminine Canada a contribué à des ateliers et à des réunions avec des femmes autochtones du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario pour aider un groupe diversifié de femmes autochtones à développer une capacité de travailler ensemble en vue d'influer plus efficacement sur l'élaboration des politiques.

Par exemple, depuis 1999, Condition féminine Canada a fourni un soutien financier et des avis techniques à la nation Nishnawbe Aski du Nord de l'Ontario (voir <http://www.nan.on.ca/about/>) dans le cadre d'initiatives destinées aux femmes autochtones et à l'autogouvernance. Ces initiatives ont donné des résultats notables et concrets au chapitre de la promotion d'une politique gouvernementale plus équitable. En 2003-2004, la première rencontre de femmes dirigeantes, chefs et conseillères de bande a été diffusée en direct dans tout le Nord de l'Ontario. La nation Nishnawbe Aski a produit un court film vidéo sur l'expérience des femmes.

La participation politique des femmes autochtones a ainsi bénéficié d'une grande visibilité dans tout le Nord canadien, contribuant à créer un environnement de changement positif et durable. Ces efforts ont permis de réaliser les résultats suivants : recommandation pour une représentation égale des aînées et des aînés aux réunions des chefs et aux congrès, participation de groupes représentant les femmes au processus décisionnel de la nation Nishnawbe Aski et augmentation considérable du taux de participation des femmes chefs et conseillères, soit de 12 p. 100 en 1999 à 24 p. 100 en 2003.

Dans le cadre de son examen de la législation et de son incidence, Condition féminine Canada a financé deux rapports de recherche stratégique, qui devraient être publiés en 2005-2006 :

- *Recherche de solutions de rechange au projet de loi C-31 : une étude des modèles matrilineaires de politiques ayant trait à la citoyenneté et à l'appartenance à une collectivité des Premières nations*, par Jo-Anne Fiske et Evelyn George;
- *Projet de loi C-31 -- L'inscription au registre des indiens, l'appartenance à la bande et la reconnaissance de la paternité*, par Michelle M. Mann.

Afin de renforcer le besoin d'améliorer la situation des femmes autochtones au Canada, comme le soulignait le rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, les ministres fédérale, provinciaux et territoriaux responsables de la condition féminine se sont engagés, lors de leur 22e rencontre annuelle, en septembre 2003 (voir [http://www.mcaaws.gov.bc.ca/womens\\_services/fpt/](http://www.mcaaws.gov.bc.ca/womens_services/fpt/)) à s'attaquer à la situation des femmes autochtones sur les réserves et à l'extérieur de celles-ci. Les ministres se sont notamment engagés à créer un groupe de travail qui élaborera un plan d'action afin de guider le travail de leur forum. Le Canada, représenté par Condition féminine Canada, et les Territoires du Nord-Ouest assument la coprésidence du Comité F-P-T sur les femmes autochtones.

Condition féminine Canada et les Territoires du Nord-Ouest ont joué un rôle de premier plan dans l'organisation d'une rencontre avec les femmes autochtones. Lors de cette rencontre, les hauts fonctionnaires ont présenté les secteurs d'intervention privilégiés et ont sollicité des avis sur des mesures éventuelles et l'instauration d'un dialogue ouvert avec les groupes représentant les femmes autochtones. Condition féminine Canada continuera d'assumer son rôle de chef de file, en collaboration avec les Territoires du Nord-Ouest, afin de recueillir de l'information et d'orienter la préparation de documents d'information et du plan d'action en vue de la prochaine rencontre des ministres.

#### 2.5.1.8 Mieux faire respecter les droits des femmes

En 2003-2004, l'Organisme a mis de côté ses travaux concernant la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et l'équité salariale en raison de la parution retardée du rapport du Groupe de travail sur l'équité salariale (voir <http://www.justice.gc.ca/payeqsal.html>).

En 2003, le comité de la CEDAW a signalé qu'il fallait se pencher sur la question de la traite des personnes et de ses victimes. Cette année, Justice Canada a mis l'accent sur le problème de la traite des personnes, et a travaillé en collaboration avec Condition féminine Canada.

En sa qualité de membre du Groupe de travail interministériel sur la traite des personnes (voir <http://canada.justice.gc.ca/fr/fs/ht/iwgtip.html>), Condition féminine Canada a collaboré avec d'autres ministères afin de faire en sorte que les problèmes de droits de la personne qui font obstacle à l'égalité entre les sexes soient réglés sous les aspects de la protection des victimes et des témoins, et de l'aide qui leur est accordée, et pour veiller à ce que les organisations de femmes soient incluses au moment de mettre au point des partenariats avec la société civile. Ces efforts ont contribué à l'adoption d'une approche plus globale en matière de traite des personnes. Reconnaissant que ce problème fait obstacle à l'égalité entre les sexes, le ministre de la Justice a annoncé lors de la Journée internationale de la femme, soit le 8 mars 2004, un certain nombre d'engagements visant à mettre fin à la traite des personnes.

Dans le cadre d'un autre effort de collaboration, Condition féminine Canada et Justice Canada ont appuyé le Forum sur la traite des personnes, phénomène qui touche surtout

les jeunes, les enfants et les femmes, tenu le 30 mars 2004 avec la participation de la ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme) et du ministre de la Justice. Organisé par le Conseil ethnoculturel du Canada, le Forum engageait la société civile, y compris des groupes de femmes, des parlementaires et des médias, et visait à sensibiliser la population et à favoriser l'adoption de stratégies communautaires. Les efforts déployés par Condition féminine Canada ont facilité la participation de représentantes d'organisations de femmes au Forum.

Les deux ministères ont aussi parrainé le projet Metropolis afin d'organiser pour le 31 mars 2004 un dialogue entre des fonctionnaires fédérales et des représentantes et représentants de la société civile, y compris des universitaires et des membres de groupes de femmes, afin de mieux comprendre les problèmes et les préoccupations des organismes communautaires. Condition féminine Canada a financé une réunion distincte afin de s'attaquer aux préoccupations relatives à l'égalité entre les sexes et de mettre sur pied une coalition de femmes ayant l'expérience du commerce du sexe et chargées de participer à l'élaboration d'une stratégie fédérale en matière de traite des personnes.

En partenariat avec Justice Canada et le Conseil canadien pour les réfugiés, Condition féminine Canada a financé un projet intitulé *La traite des femmes et des filles*, afin de sensibiliser les organisations non gouvernementales et de favoriser la mise au point de plans d'action communautaires. Condition féminine Canada a aussi financé les activités suivantes :

- publication du numéro de l'automne 2003 de *Les cahiers de la femme* sous le thème (en anglais) « Migration, Labour and Exploitation: Trafficking in Women and Girls » (voir <http://www.yorku.ca/cwscf/>);
- une coalition nationale de femmes ayant l'expérience du commerce du sexe veillera à ce que ces femmes aient leur mot à dire dans les lois, les politiques et les programmes fédéraux concernant les femmes et les filles qui travaillent dans le commerce du sexe;
- un partenariat entre Prostitution Alternatives Counselling and Education Society (voir <http://www.pace-society.ca/>) et la Women's Information Safe House Drop-in Centre Society, qui fournissent toutes deux des services aux prostituées du secteur est du centre-ville de Vancouver;
- une initiative du Comité de recherche-action sur le trafic sexuel des femmes au Québec visant à examiner les politiques et les programmes qui contribuent à la traite des femmes ou la restreignent, et à mobiliser les groupes de femmes du Québec pour qu'ils collaborent en la matière;
- un projet de l'Asian Society for the Intervention of AIDS, un organisme communautaire travaillant auprès de la population asiatique, afin de s'attaquer au problème de la traite des femmes asiatiques aux fins du commerce du sexe à Vancouver (voir <http://www.asia.bc.ca/>) et de consigner les résultats, lequel projet représente le volet local d'une initiative internationale plus large qui se penche sur la nature de la traite des femmes à l'échelle internationale.

Grâce au soutien de Condition féminine Canada, des groupes de femmes et d'autres organismes visant l'égalité entre les sexes ont apporté une contribution importante à l'intégration accrue de l'égalité entre les sexes et des droits de la personne dans l'élaboration des politiques et des programmes, et dans les négociations internationales. Par exemple :

- la ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme) a dirigé une délégation à l'assemblée annuelle de la Commission des Nations Unies de la condition de la femme. L'équipe de négociation du Canada, dirigée par Condition féminine Canada, a réussi à conclure des ententes positives au sujet du rôle des hommes et des garçons afin d'assurer l'égalité entre les sexes, un nouveau sujet de discussion au sein de la communauté internationale (voir (en anglais seulement) <http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/>);
- Condition féminine Canada a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de plans en prévision de la tenue en 2005 d'une activité de haut niveau marquant l'examen et l'évaluation de dixième anniversaire du Programme d'action de Beijing. L'Organisme a permis de faire en sorte que l'activité mette l'accent sur les façons de partager les expériences entre les pays de manière à obtenir des résultats conformes aux engagements déjà pris dans les accords de Beijing, dans les traités internationaux sur les droits de la personne et dans les plans nationaux. Cet effort a pour objet d'accélérer les progrès et de faire fond sur les réalisations obtenues jusqu'ici, plutôt que de négocier de nouveaux accords.

#### 2.5.1.9 Lutter contre la violence faite aux femmes

Pour s'acquitter de cet objectif, Condition féminine Canada s'engage à mettre l'accent sur la prévention et à s'attaquer aux racines de la violence conjugale sous les aspects suivants :

- soutien d'initiatives communautaires relatives aux femmes et au commerce du sexe. Par exemple, la ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme) a rencontré des représentantes des travailleuses du sexe de Vancouver afin de savoir comment elles s'y prendraient pour accroître leur sécurité. Condition féminine Canada prend l'initiative, aux termes de l'accord de Vancouver, afin d'obtenir des ressources qui seront affectées à des interventions particulières centrées sur les femmes dans le secteur est du centre-ville de Vancouver. Dans le cadre de cet effort, Condition féminine Canada travaille en partenariat avec d'autres administrations, avec des femmes qui ont l'expérience directe du commerce du sexe, des chercheuses et des travailleuses communautaires de première ligne. En 2003-2004, le comité de gestion de l'accord de Vancouver a accepté de réserver 1 million de dollars afin d'appuyer une série d'initiatives stratégiques proposées par le Groupe de travail. Celles-ci incluent un certain nombre d'initiatives axées sur les femmes;

- engagement visant à utiliser l'affectation de 1 million de dollars de l'Initiative de lutte contre la violence familiale (ILVF) afin de soutenir l'action des groupes de femmes autochtones qui veulent réduire la violence faite aux femmes autochtones. Au Canada, comme les femmes autochtones sont parmi les plus vulnérables au trafic sexuel, il est important pour Condition féminine Canada de travailler à enrayer le problème de la traite des femmes autochtones et de la violence à leur endroit. En particulier, Condition féminine Canada a utilisé son affectation de 250 000 \$ destinée en 2003-2004 à l'ILVF afin de financer l'initiative Aboriginal Women Against Violence Everywhere (AWAVE – voir (en anglais seulement) [www.nacafv.ca](http://www.nacafv.ca)) et mettre au point une stratégie de quatre ans de lutte contre la violence pour les femmes autochtones au Canada;
- appui à l'Alberta Council of Women's Shelters (ACWS – voir (en anglais seulement) <http://www.acws.ca/>) afin d'établir une commission provinciale de prévention de la violence familiale et une stratégie de prévention de la violence familiale. L'appui de l'Organisme a permis à l'ACWS d'appliquer une stratégie efficace que le gouvernement de l'Alberta peut suivre afin de réduire la violence faite aux femmes dans cette province. Le gouvernement de l'Alberta est donc actuellement engagé dans un processus consultatif avec les principaux intervenants et intervenantes pour mettre au point un plan d'action en vue d'initiatives de programme et de principe afin de remédier à la violence et aux mauvais traitements dans la province;
- création d'un partenariat et d'une alliance stratégique avec le Status of Women Office of Saskatchewan Labour (voir (en anglais seulement) <http://www.swo.gov.sk.ca/>) afin de mettre au point pour les femmes de la Saskatchewan un plan d'action qui leur permettra d'exercer leur influence sur le processus des politiques gouvernementales;
- aide à la Prostitution Action and Awareness Foundation of Edmonton (PAAFE – voir (en anglais seulement) <http://www.paafe.org/>) visant à explorer deux grands obstacles systémiques qui se dressent devant les femmes qui travaillent dans le commerce du sexe, à savoir les effets nuisibles de l'article 213 du *Code criminel* (disposition sur la sollicitation), et l'absence de logements sûrs et abordables pour les femmes. Cette initiative a donné lieu à des partenariats en Alberta, au Manitoba et en Colombie-Britannique et à des alliances stratégiques avec des groupes comme la PAAFE, l'Alberta Association of Sexual Assault Centres, le Trafficking Working Group et Changing Together, un centre pour les immigrantes. Ce partenariat a incité le gouvernement provincial à inclure le problème de la violence contre les travailleuses du sexe dans la définition élargie du problème de la violence faite aux femmes.

## 2.5.2 Un plus large éventail d'intervenantes et d'intervenants informés et efficaces

**Résultat stratégique : Faire en sorte qu'il y ait un plus grand nombre de partenaires informés et efficaces qui travaillent activement à promouvoir l'égalité**

**des femmes, notamment des organisations et institutions des secteurs public, privé et bénévole.**

**Stratégie : Accélérer l'acquisition de connaissances au sujet de certains enjeux auprès des principaux publics de secteurs stratégiques choisis.**

**Engagement : À mesure que les enjeux deviendront plus complexes, Condition féminine Canada travaillera de façon innovatrice et créatrice avec de nouveaux partenaires.**

#### 2.5.2.1 Accélérer l'acquisition des connaissances

Condition féminine Canada a créé un éventail de produits d'analyse comparative entre les sexes (ACS) visant à accélérer l'acquisition de connaissances au sein du gouvernement du Canada, d'autres administrations et parmi divers intervenantes et intervenants.

Mentionnons entre autres :

- un modèle de mesure du rendement en ACS visant à aider les ministères à évaluer leur application de l'ACS. Les essais initiaux indiquent que le modèle constitue un outil précieux;
- une évaluation de la capacité qu'a une organisation d'intégrer l'ACS. Les premières observations de la séance de formation MDN/CFC indiquent que l'outil serait primordial pour mettre au point un cours d'élaboration de la stratégie interne d'ACS de l'Organisme;
- un bulletin électronique d'ACS favorisant le partage des ressources et des expériences en ACS entre l'Organisme et les autres membres du Comité interministériel fédéral/provincial-territorial d'ACS, ainsi qu'avec d'autres collègues du gouvernement fédéral qui s'intéressent aux activités et aux ressources en ACS. Le bulletin électronique rejoint maintenant divers publics et remplace aussi la distribution de l'ancien serveur de liste F/P-T. Les observations ont été extrêmement positives quant à l'utilité du bulletin, et sa liste de diffusion a été allongée de près de 50 p. 100 depuis le début.

En 2003-2004, Condition féminine Canada a investi plus de 1 million de dollars afin de satisfaire aux besoins uniques des femmes des communautés de langue officielle en situation minoritaire, dans le cadre de ses efforts en vue de satisfaire aux obligations législatives de la *Loi sur les langues officielles*. En raison de la nécessité du renforcement des capacités établi dans le Plan d'action pour 2004-2006 en matière de langues officielles, davantage de ressources ont été offertes afin d'accroître la capacité organisationnelle, de mettre au point des compétences et de créer des partenariats parmi les femmes des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Celles-ci peuvent donc mieux comprendre l'ACS et son application aux processus de la politique publique. Certains indicateurs montrent aussi une connaissance accrue de certains sujets, surtout la violence faite aux femmes, et la constitution d'alliances stratégiques parmi les femmes des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le Fonds de recherche en matière de politiques (FRP) de Condition féminine Canada ([http://www.cfc-swc.gc.ca/funding/prf\\_f.html](http://www.cfc-swc.gc.ca/funding/prf_f.html)) constitue un important moyen de constituer des connaissances utiles dans tous les secteurs de la société canadienne afin d'éclairer les travaux sur l'égalité entre les sexes et sur les droits des femmes. Il soutient la recherche qui :

- détermine les écarts stratégiques, les tendances et les questions émergentes;
- examine les conséquences des politiques existantes;
- met l'accent sur des recommandations concrètes de politiques et de pratiques visant à améliorer la situation des femmes.

Le nombre de consultations des publications du FRP affichées sur le Web a été porté à près de 1,4 million – une hausse importante par rapport à 2002-2003, quand ce chiffre avait atteint près de 362 000 consultations. Des rapports du FRP ont été mentionnés dans le *Toronto Star* (*Une question capitale pour les mères : le discours sur les soins maternels en situation de crise*), et à l'émission de radio de CBC « The Current » (*Le Canada et le mariage de Philippines par correspondance : La nouvelle frontière*), ce qui souligne le caractère opportun et la pertinence de la recherche.

En septembre 2003, Condition féminine Canada a présenté une demande de propositions sous le thème *Le capital social du Canada - dimensions propres à chacun des genres*, un sujet qui a été déterminé prioritaire par des institutions de recherche et des ministères fédéraux (p. ex. Projet de recherche sur les politiques) ainsi que par des organisations internationales de recherche (p. ex. l'OCDE). L'examen d'études antérieures a révélé que la dimension du capital social propre à chacun des genres représente une lacune importante dans ce domaine de la recherche. Ce thème de recherche devrait permettre aux décideurs de l'État de mieux comprendre quelles politiques sont nécessaires afin de mieux utiliser le capital social des femmes aux fins du développement social, économique et politique de la société canadienne.

Cinq projets de recherche ont été choisis pour financement sous ce thème, et portent sur des enjeux importants comme : le capital social et le bien être des immigrantes; stimuler les ressources politiques des femmes en responsabilisant leurs réseaux sociaux; la politique gouvernementale et la reproduction sociale, et le rôle des femmes dans les activités de bénévolat soutenues par les employeurs. Les rapports sur ces projets de recherche devraient être publiés en 2005-2006.

Outre la constitution de ces importants travaux de recherche stratégique, Condition féminine Canada a poursuivi ses activités de sensibilisation afin d'influer sur les programmes de recherche stratégique d'organisations de recherche gouvernementales et non gouvernementales, et de veiller à ce que l'égalité entre les sexes constitue un élément transversal des initiatives horizontales de recherche stratégique, à l'échelle nationale comme sur la scène internationale. Parmi les autres activités de sensibilisation de Condition féminine Canada ayant contribué à la constitution des connaissances et au partage du savoir faire en matière d'égalité entre les sexes, mentionnons la participation active à des conférences pangouvernementales de recherche stratégique, entre autres :

- la conférence de 2003 intitulée *Les possibilités et défis de la diversité : un rôle pour le capital social?*, soutenue par Condition féminine Canada. La conférence comportait une session mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes ainsi que sur l'intégration des immigrantes et des immigrants, et le conférencier invité a souligné l'importance de l'analyse comparative entre les sexes dans tous les travaux de recherche stratégique.
- le colloque sur les intersections de la diversité, organisé en avril 2003 par Condition féminine Canada, en partenariat avec l'Association d'études canadiennes, le ministère du Patrimoine canadien (programme de multiculturalisme), le projet Metropolis (sous Citoyenneté et Immigration Canada) et plus d'une douzaine de ministères fédéraux et de programmes de recherche stratégique. Le colloque favorisait les liens horizontaux entre les décisionnaires, les chercheuses et chercheurs et les ONG afin d'assurer la diversité dans le cadre de l'élaboration des politiques dans les ministères et programmes gouvernementaux.

#### 2.5.2.2 Favoriser des partenariats avec des intervenantes et des intervenants clés pour cibler un changement institutionnel

Condition féminine Canada joue un rôle de catalyseur afin de faciliter l'engagement des femmes dans les processus de la politique gouvernementale aux échelons local, régional et national. En 2003-2004, dans un effort visant à accroître la participation des femmes à la politique municipale, Condition féminine Canada a soutenu le comité des Canadiennes oeuvrant dans des administrations municipales de la Fédération canadienne des municipalités (<http://www.fcm.ca/>). En menant des initiatives de renforcement des capacités, le comité cherche à favoriser la participation active des femmes aux affaires municipales. L'initiative en cours a permis de mettre au point des outils visant à accroître la sensibilisation chez les femmes et à acquérir des compétences visant à favoriser la participation égale des femmes aux affaires municipales. De même, des outils ont été mis au point pour aider les municipalités à favoriser la participation d'une diversité de femmes :

- mise au point d'outils pratiques et pertinents qui ont accru la sensibilisation au sujet de la conclusion de traités en Colombie-Britannique. Avec l'appui de Condition féminine Canada, un comité directeur de femmes autochtones travaillant de concert avec la Commission sur les traités en Colombie-Britannique a facilité cinq dialogues ou « cercles de parole ». Ces activités ont réuni une centaine de femmes autochtones de collectivités éloignées, rurales et urbaines et leur a permis d'exprimer leurs points de vue et leurs priorités au sujet du processus de conclusion de traités et des enjeux connexes de gouvernance;
- examen et documentation de l'incidence sociale et économique actuelle et éventuelle des services de garde d'enfants dans les quartiers pauvres de Winnipeg en aidant la Child Care Coalition du Manitoba

(<http://www.childcaremanitoba.ca/>) à s'attaquer aux inégalités systémiques dans les domaines comme le financement, la prestation de services et l'accès aux services de garde d'enfants pour les femmes. La province compte plus de 200 000 enfants de moins de 12 ans (dont environ 140 000 qui ont une mère qui travaille); il existe à peu près 24 000 places en garderie. Les services de garde peuvent coûter jusqu'à 7 000 \$ par année pour un enfant. Avec l'appui de Condition féminine Canada, la Coalition a examiné et documenté les effets sociaux et économiques actuels et éventuels des services de garde dans les quartiers pauvres de Winnipeg;

- intégration de l'égalité entre les sexes aux discussions et aux processus décisionnels du Partenariat rural canadien (voir <http://www.rural.gc.ca/>). Le Partenariat constitue la principale initiative stratégique fédérale qui assure la coordination des programmes, des politiques et des activités soutenant les collectivités éloignées et rurales partout au Canada. Condition féminine Canada est membre de chacune des équipes rurales provinciales de l'Atlantique et du comité de recherche. La participation de Condition féminine Canada au Partenariat rural canadien a entraîné les résultats suivants au Nouveau-Brunswick :
  - intégrer l'égalité entre les sexes à l'élaboration de la vision, du mandat, des objectifs et des stratégies de la table intersectorielle au Nouveau-Brunswick, qui est constituée de représentantes et de représentants de groupes fédéraux, provinciaux, communautaires et ethnoculturels;
  - contribuer à la mise au point d'une matrice d'égalité entre les sexes en utilisant le CNPR comme guide de planification stratégique pour les quatre prochaines années au Nouveau-Brunswick;
  - inclure les femmes parmi les objectifs stratégiques du renouvellement de la base sociale et économique influant sur les secteurs stratégiques qui touchent la viabilité des collectivités rurales dans le Plan stratégique pour 2004-2008 de l'équipe rurale du Nouveau-Brunswick (voir [http://www.rural.gc.ca/team/nb/nb\\_f.phtml](http://www.rural.gc.ca/team/nb/nb_f.phtml)).

En partenariat avec d'autres organismes, Condition féminine Canada a réussi à obtenir des appuis et à mettre en oeuvre un certain nombre d'activités clés, comme suit :

- Condition féminine Canada a été invité, à titre de partenaire, à participer aux travaux de la Table de concertation provinciale sur l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. Il en a résulté une invitation à participer à l'élaboration de principes du domaine de l'égalité entre les sexes mettant l'accent sur ce point et sur le milieu rural pour le projet Metropolis Atlantique ([http://atlantic.metropolis.net/index\\_f.html](http://atlantic.metropolis.net/index_f.html)), avec la collaboration de l'équipe de l'Université de Moncton, et une invitation à participer au dossier fédéral-provincial de l'immigration au Nouveau-Brunswick, dirigé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada.

- À Terre-Neuve-et-Labrador, les femmes constituent une grande proportion des adultes et des familles qui reçoivent de l'aide sociale, mais elles demeurent sous-représentées dans le développement économique communautaire. Cela restreint leur participation au processus décisionnel économique. Pour continuer d'aborder ces obstacles à l'égalité entre les sexes et de faire fond sur les réussites antérieures, Condition féminine Canada, en partenariat avec le Conseil des femmes de Bay St. Georges (voir (en anglais seulement) <http://www3.nf.sympatico.ca/bsgswc/bsgwc.htm>), a participé à une initiative, avec le conseil régional de développement économique, intitulée *Taking Our Places*, visant à intégrer l'analyse comparative entre les sexes aux travaux du conseil. Le Conseil des femmes a aussi collaboré avec des femmes à l'examen des répercussions sociales et économiques de l'exploration et du développement pétrolier dans leur région. Ces efforts ont produit les résultats concrets suivants, qui tiennent compte des circonstances uniques qui concernent les femmes :
  - un engagement du ministre provincial des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi, visant la mise sur pied d'un groupe de travail ministériel constitué de représentantes et de représentants de collectivités, de l'Organisme et d'autres intervenantes et intervenants. Le groupe a pour objectif d'étudier des façons de mettre en oeuvre les recommandations de changement stratégique proposées par le Conseil;
  - un engagement de « Life-Works », une initiative communautaire de développement de l'emploi, visant à collaborer avec Condition féminine Canada afin d'aborder les obstacles auxquels sont confrontées les mères célibataires;
  - un projet pilote pour la région de la Bay St. Georges, qui sera ultérieurement mis en oeuvre dans d'autres régions de Terre-Neuve-et-Labrador.
  
- Condition féminine Canada a aidé des femmes inuit du Nord à créer des alliances stratégiques avec le secteur de la pêche dans le Nord et dans le Cercle arctique. Cette initiative a débouché sur une alliance stratégique entre Pauktuutit (voir (en anglais seulement) [www.pauktuutit.ca](http://www.pauktuutit.ca)), l'organisation nationale qui représente toutes les femmes inuit au Canada, et quatre collectivités – une dans les Territoires du Nord Ouest, deux au Nunavut et une au Nunavik. L'objectif consistait à documenter les contributions des femmes inuit au secteur de la pêche dans le Nord, les difficultés auxquelles elles sont confrontées et comment les principales institutions reconnaissent les problèmes d'inégalité entre les sexes et font participer les femmes inuit au processus décisionnel dans le secteur. Cette alliance constitue une étape importante dans ces collectivités, non seulement pour reconnaître l'importante contribution des femmes, mais aussi pour les engager dans les principaux processus décisionnels concernant la pêche dans le Nord.

## 2.6 Efficacité de l'Organisme

À Condition féminine Canada, on tient compte de la nécessité croissante de faire de l'Organisme une organisation faisant état des engagements de gestion contenus dans *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes*, à savoir l'accent mis sur les citoyennes et citoyens, les valeurs, les résultats et les dépenses judicieuses. Cela exige, entre autres choses, un renforcement de la capacité interne, l'instauration des bons systèmes et procédés, et la promotion d'une culture organisationnelle qui valorise et favorise l'apprentissage permanent, la créativité, la gestion du risque et d'autres aspects.

Comme le montre l'expérience de l'Organisme, les initiatives visant le changement social sont complexes et elles exigent du temps et des rajustements constants. La complexité des enjeux, la nature et la portée des initiatives et la capacité organisationnelle des intervenantes et des intervenants peut aussi ajouter à la complexité des difficultés. Travailler auprès de groupes marginalisés ou auprès de groupes nouveaux ou émergents dont les capacités doivent être renforcées, constitue un défi unique. Ce défi s'applique non seulement aux ressources humaines ou à l'investissement requis, mais aussi au titre de l'obtention des résultats attendus dans les délais impartis et dans le respect du budget établi. L'exécution des programmes doit donc être stratégique et être axée de manière à ce que les résultats soient obtenus dans les délais dont dispose l'Organisme, et au moyen des ressources qui lui sont attribuées.

En 2003-2004, Condition féminine Canada a entrepris diverses initiatives internes liées à la modernisation de la gestion qui seront lancées en 2004-2005, comme de nouvelles délégations en matière de ressources humaines; une politique de reconnaissance; un plan de mise en oeuvre et un cadre ministériel des valeurs et de l'éthique; et des séances du midi ou d'autres réunions dans le cadre desquelles les membres du personnel peuvent obtenir et échanger de l'information et partager leurs expériences, présenter des observations et poser des questions au sujet de la modernisation de la gestion.

D'autres exemples d'initiatives liées à la modernisation de la gestion et aux enjeux issus du sondage auprès des fonctionnaires sont :

- la mise au point un plan d'action intégré en matière de vérification et d'évaluation, des ébauches de politique interne et d'une structure de comité interne, ainsi qu'une série de séances de formation qui déboucheront sur des ateliers aux fins d'un cadre organisationnel de gestion du rendement. Le processus a permis au personnel d'être exposé au processus, aux concepts et à la terminologie organisationnels avant d'être appelé à jouer un rôle important dans la définition, puis dans la mise en oeuvre d'un cadre organisationnel de gestion axé sur les décisions d'ici avril 2005;
- un investissement stratégique dans le renforcement des capacités en vue de la transition vers une exécution des programmes axée sur les résultats. L'Organisme a mis au point un outil que les membres du personnel pourront utiliser au travail auprès de groupes de femmes, à mesure qu'elles feront le transfert de

compétences afin de faciliter une transition semblable vers le ciblage des résultats parmi les groupes de femmes. Une série de séances de formation régionale a été tenue afin d'exposer davantage les membres du personnel aux compétences dont elles auront besoin sous le nouveau régime. D'autres mécanismes de soutien mis à la disposition des membres du personnel ont également permis un échange des expériences et l'apprentissage mutuel au sujet de la nouvelle approche. Ainsi, l'émergence d'une nouvelle culture organisationnelle favorisant l'apprentissage mutuel, la créativité et le partage des expériences peut être observée;

- la continuation de la mise en oeuvre du plan d'action en réponse aux recommandations issues de l'évaluation quinquennale de son Fonds de recherche en matière de politiques (FRP);
- Le parachèvement de la mise en oeuvre du plan d'action issu de la vérification en 2001 de son programme de financement. Les détails se trouvent dans des documents pertinents affichés sur le site Web de Condition féminine Canada;
- l'amélioration de l'accès interne et public à de l'information opportune et pertinente au sujet des programmes et services offerts par Condition féminine Canada, conformément aux principes de Gouvernement en direct. En janvier 2004, le site Web de Condition féminine Canada a obtenu une reconnaissance exceptionnelle, ayant été classé deuxième, sur une centaine de sites gouvernementaux, au chapitre de l'accessibilité, par une société qui fait l'essai et le classement de sites Web suivant les exigences de présentation uniforme des sites du gouvernement fédéral.
- En dernier lieu, Condition féminine Canada a créé le Centre de ressources sur l'ACS afin de centraliser l'accès à plus de 600 ressources sur des sujets liés à l'ACS ou à l'intégration de l'égalité entre les sexes. La base de données est accessible sur un site extranet protégé. L'Organisme a intégré la collection à celle de la bibliothèque principale de Condition féminine Canada, soit la Bibliothèque commémorative Florence Bird, à Ottawa, afin d'accroître l'accessibilité au public. En outre, le catalogue de la bibliothèque de Condition féminine Canada est maintenant accessible au public sur le site Web de Patrimoine canadien (<http://pch-geoweb.pch.gc.ca:8000/>).

## Section III : Rendement financier

### 3.1 Aperçu du rendement financier

En 2003-2004, le budget total dont disposait Condition féminine Canada comprenait un budget de subventions, un budget de fonctionnement appuyant le travail de 7 directions et de 15 bureaux régionaux, ainsi que cinq millions de dollars pour le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes<sup>2</sup>. Cela comprenait les activités connexes, notamment accélérer la mise en oeuvre de l'ACS, respecter les engagements internationaux du Canada, mobiliser les Canadiennes et les Canadiens ainsi qu'accroître la participation du secteur bénévole et accorder des fonds supplémentaires aux ONG.

Les tableaux des sommaires financiers qui suivent renferment des renseignements supplémentaires.

### 3.2 Tableaux des sommaires financiers

#### Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés

Le tableau ci-dessous présente en détail les ressources affectées par le Parlement à Condition féminine Canada et les sommes que l'Organisme a utilisées en réalité.

Le budget initial de Condition féminine Canada (c.-à-d. les dépenses prévues<sup>3</sup>) s'élevait à 23,9 millions de dollars. Ce budget a été révisé à la hausse et fixé à 24,2 millions de dollars (c.-à-d. les autorisations totales<sup>4</sup>), ce qui représente une augmentation de 0,3 million de dollars. Cette augmentation est due principalement au report autorisé de 0,2 million de dollars reçu du Conseil du Trésor afin de mettre en oeuvre les politiques révisées d'évaluation et de vérification interne. Le restant, soit 0,1 million de dollars, représente le financement reçu au titre de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, le report du budget de fonctionnement de 2002-2003 et la rémunération découlant des conventions collectives.

<sup>2</sup> En somme, le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes reçoit 2 millions de dollars par année depuis 2000-2001, montant auquel s'est ajouté 1,5 million de dollars en 2001-2002, et à nouveau une dernière augmentation annuelle de 1,5 million de dollars en 2002-2003. Cumulativement, le budget annuel disponible pour le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes était de 2 millions de dollars en 2000-2001, de 3,5 millions en 2001-2002, et de 5 millions de dollars en 2002-2003 et pour les années subséquentes, tel qu'indiqué ci-dessous :

(Millions de dollars)	Augmentation annuelle	Budget annuel
2000-01	2.0	2.0
2001-02	1.5	3.5
2002-03	1.5	5.0
Permanent	0	5.0

L'affectation du financement du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes est répartie également entre les crédits (c.-à-d. les dépenses de fonctionnement et les subventions et contributions)

<sup>3</sup> Les dépenses prévues tiennent compte des chiffres présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 de Condition féminine Canada.

<sup>4</sup> Les autorisations totales correspondent à la somme des budgets principal et supplémentaire des dépenses et des autres rajustements et transferts.

En 2003-2004, afin de montrer son engagement de réaffectation des dépenses et d'accroissement de l'efficacité, le gouvernement a réaffecté 1 milliard de dollars des budgets ministériels existants à des priorités gouvernementales plus urgentes. Condition féminine Canada a cerné des fonds inutilisés de 0,4 million de dollars en 2003-2004, et a consacré 0,2 million de dollars de ces fonds à l'exercice de réaffectation. Le reste des fonds inutilisés, soit 0,2 million de dollars, représente le report à 2004-2005 du budget de fonctionnement de 2003-2004.

Besoins financiers par autorisation

		2003-2004		
		(en millions de dollars)		
Crédit		Dépenses prévues <sup>2</sup>	Autorisations totales <sup>3</sup>	Dépenses réelles
	<b>Condition féminine Canada</b>			
	<b>Bureau de la coordinatrice</b>			
115	Dépenses de fonctionnement	11.4	11.8	11.4
120	Subventions	11.1	11.1	11.1
	Contributions aux régimes			
(S)	d'avantages du personnel	1.4	1.3	1.3
	<b>Total pour l'Organisme</b>	<b>23.9</b>	<b>24.2</b>	<b>23.8</b>

**Tableau 2 : Comparaison des dépenses prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)**

Le tableau ci-dessous présente en détail les ressources utilisées par le secteur d'activité de Condition féminine Canada comparativement aux crédits autorisés par le Parlement, tel que présenté au tableau 1.

**Dépenses ministérielles prévues contre dépenses réelles**

Secteur d'activité/ résultats stratégiques <sup>(A)</sup>	ETP <sup>(B)</sup>	Fonction- nement	Immobili- sations	Subventions	Dépenses votées brutes	Total partiel : subventions et contributions prévues par la loi	Total des dépenses brutes	Moins les recettes disponibles <sup>(C)</sup>	Total des dépenses nettes
				et contributions votées					
<b>Promouvoir l'égalité entre les sexes</b>									
<b>1. Politiques gouvernementales équitables</b>									
	26.90	5.3	-	3.9	9.2	-	9.2	-	9.2
	<i>26.90</i>	<i>5.3</i>	-	<i>3.9</i>	<i>9.2</i>	-	<i>9.2</i>	-	<i>9.2</i>
	<b>23.13</b>	<b>2.4</b>	-	<b>3.9</b>	<b>6.3</b>	-	<b>6.3</b>	-	<b>6.3</b>
<b>2. Intervenantes et intervenants informés et efficaces</b>									
	71.10	5.5	-	7.2	12.7	-	12.7	-	12.7
	<i>71.10</i>	<i>5.5</i>	-	<i>7.2</i>	<i>12.7</i>	-	<i>12.7</i>	-	<i>12.7</i>
	<b>56.38</b>	<b>6.4</b>	-	<b>7.2</b>	<b>13.6</b>	-	<b>13.6</b>	-	<b>13.6</b>
<b>3. Organisme efficace</b>									
	33.00	2.0	-	-	2.0	-	2.0	-	2.0
	<i>32.00</i>	<i>2.3</i>	-	-	<i>2.3</i>	-	<i>2.3</i>	-	<i>2.3</i>
	<b>37.56</b>	<b>3.9</b>	-	-	<b>3.9</b>	-	<b>3.9</b>	-	<b>3.9</b>
<b>Total des dépenses prévues</b>									
	130.00	12.8	-	11.1	23.9	-	23.9	-	23.9
	<i>130.00</i>	<i>13.1</i>	-	<i>11.1</i>	<i>24.2</i>	-	<i>24.2</i>	-	<i>24.2</i>
<b>Dépenses réelles totales</b>									
	<b>117.07</b>	<b>12.7</b>	-	<b>11.1</b>	<b>23.8</b>	-	<b>23.8</b>	-	<b>23.8</b>
<b>Coût des services fournis par d'autres ministères <sup>(D)</sup></b>									
									1.0
									<i>1.0</i>
<b>Dépenses réelles totales</b>									
									<b>1.0</b>
<b>Coût net du programme</b>									
									24.9
									<i>25.2</i>
<b>Dépenses réelles totales</b>									
									<b>24.8</b>

**Légende :** Une police de caractère normale indique les dépenses prévues; les chiffres en italiques indiquent les autorisations totales (budget principal et budget supplémentaire); les chiffres en gras indiquent les dépenses réelles.

<sup>(A)</sup> Les dépenses totales prévues, les autorisations totales et les dépenses réelles sont présentées pour chacun des résultats stratégiques en fonction de la structure de planification, de rapport et de responsabilisation de Condition féminine Canada. La méthodologie visant à mieux aligner l'information financière sur chaque résultat stratégique fait l'objet d'un examen. Ainsi, il existe certaines variations entre les dépenses prévues à l'origine, les autorisations totales et les dépenses réelles. Il reste que les ressources peuvent servir à l'atteinte de plus d'un résultat stratégique.

<sup>(B)</sup> Voir l'organigramme, tel que présenté dans le RPP 2003-2004 de Condition féminine Canada, pour connaître les ETP prévus. D'après les dossiers de l'Organisme, les ETP réels correspondent à l'effectif ayant travaillé toute l'année, ainsi qu'à un chiffre établi de façon proportionnelle pour les personnes qui ont travaillé moins d'un an.

<sup>(C)</sup> Les recettes disponibles doivent être signalées. Cette exigence ne s'applique pas à Condition féminine Canada.

<sup>(D)</sup> Le chiffre de 1,0 million de dollars est fondé sur les dépenses prévues pour 2003-2004, telles que présentées dans le RPP de Condition féminine Canada pour 2003-2004.

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses de l'Organisme prévues et réelles du secteur d'activité

Le tableau ci-dessous montre la façon dont les ressources de Condition féminine Canada ont été utilisées ces dernières années.

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses réelles 2002-2003	2003-2004 (en millions de dollars)		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles <sup>5</sup>
Promotion de l'égalité entre les sexes	21.8	24.4	23.9	24.2	23.8
<b>Total</b>	21.8	24.4	23.9	24.2	23.8

<sup>5</sup> La diminution de 0,6 million de dollars entre les montants réels déclarés en 2003-2004 en comparaison à 2002-2003 est principalement attribuable aux 0,2 million de dollars représentant l'engagement permanent de Condition féminine Canada à l'exercice gouvernemental de réaffectation, à une diminution de 0,1 million de dollars des paiements de transfert à l'Initiative du secteur bénévole, et à une diminution ultérieure de 0,3 million de dollars des coûts de fonctionnement de l'Organisme.

Tableau 4 : Paiements de transfert (subventions et contributions) par programme ou secteur d'activité

Condition féminine Canada a un programme (Programme de promotion de la femme) et un secteur d'activité (promotion de l'égalité entre les sexes). En 2003-2004, le total des subventions votées à Condition féminine Canada a été de 11,1 millions de dollars. Ces subventions ont été utilisées entièrement au cours de l'année financière.

Le tableau suivant résume les paiements de transfert versés à des organismes faisant la promotion de l'égalité entre les sexes.

Secteur d'activité	Dépenses réelles 2001-02	Dépenses réelles 2002-03	2003-2004 (en millions de dollars)		
			Dépenses prévues <sup>6</sup>	Autorisations totales <sup>7</sup>	Dépenses réelles
Promotion de l'égalité entre les sexes	9.3	11.2	11.1	11.1	11.1
<b>Total des paiements de transfert</b>	9.3	11.2	11.1	11.1	11.1

<sup>6</sup> Les données sur les dépenses prévues sont tirées du RPP de Condition féminine Canada pour 2002-2003. Les chiffres font état de 50 p. 100 du financement réservé à l'élaboration du Programme d'action pour l'égalité entre les sexes<sup>2</sup> (voir ci-dessus), c'est-à-dire une affectation annuelle de un million de dollars depuis 2000-2001, augmenté de 0,75 million de dollars par année depuis 2001-2002, et d'une augmentation annuelle finale supplémentaire de 0,75 million de dollars en 2002-2003 et pour les années subséquentes. Cumulativement, le budget annuel alloué pour le Programme d'action pour l'égalité entre les sexes pour les paiements de transfert se chiffre à 1 million de dollars en 2000-2001, 1,75 million de dollars en 2001-2002, 2,5 millions en 2002-2003 et se maintient depuis à 2,5 millions de dollars de la façon suivante :

(million de dollars)	Augmentation	Paiements de transfert
2000-01	1.0	1.0
2001-02	0.75	1.75
2002-03	0.75	2.5
Permanent	0	2.5

<sup>7</sup> Les autorisations totales tiennent compte d'une augmentation de 0,3 million de dollars, reliée à l'Initiative du secteur bénévole (un transfert initial de 0,4 million de dollars avait été reçu en 2002-2003).

## Section IV : Renseignements complémentaires

---

Comment nous joindre

Pour plus de renseignements financiers :

Guylaine Métayer  
Directrice, Services intégrés  
Téléphone : (613) 947 1453  
Télécopieur : (613) 947 6113  
Courriel : [guylaine.metayer@swc-cfc.gc.ca](mailto:guylaine.metayer@swc-cfc.gc.ca)

Pour d'autres questions sur le Rapport ministériel sur le rendement :

Donna McKeeby  
Directrice, Services de l'exécutif et de l'information  
Téléphone : (613) 992 5399  
Télécopieur : (613) 943 0449  
Courriel: [donna.mckeeby@swc-cfc.gc.ca](mailto:donna.mckeeby@swc-cfc.gc.ca)

Pour des documents ou des renseignements supplémentaires, visitez notre site Web, à :  
<http://www.swc-cfc.gc.ca/>

# Annexe 1 : Formulaire de rétroaction

## Condition féminine Canada Formulaire de rétroaction du *Rapport ministériel sur le rendement 2002-2003*

*Merci d'avoir pris le temps de consulter le Rapport ministériel sur le rendement!  
Vos commentaires nous seront très utiles dans la préparation de futurs rapports publics.*

1. Est ce la première fois que vous prenez connaissance du Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de Condition féminine Canada?

**Non**  **Oui**

2. Y a t il amélioration par rapport aux documents antérieurs?

**Non**  **Oui**

3. En recommanderiez vous la lecture à d'autres personnes?

**Non**  **Oui**

Pourquoi?

---

---

4. À quel titre avez vous lu le RMR? (*Ne cochez qu'une seule case.*)

- députée/député, sénatrice/sénateur
- membre du personnel politique
- membre du personnel de la Chambre des communes/du Sénat
- organisation non gouvernementale (ONG) canadienne
- fonctionnaire du palier fédéral/provincial/territorial
- membre de la population canadienne
- membre d'un média
- membre d'une organisation internationale
- membre d'une organisation étrangère/d'un gouvernement étranger
- autre (*veuillez préciser*) :

---

---

5. Pourquoi avez vous lu le RMR? (*Cochez toutes les cases pertinentes*)

- Pour obtenir des renseignements de base pour le travail d'un comité parlementaire
- Pour en savoir davantage sur les réalisations de Condition féminine Canada
- Pour mieux comprendre les défis que CFC doit relever
- Pour savoir où CFC a concentré ses efforts
- Pour élaborer des plans de partenariat avec Condition féminine Canada
- Autres raisons (*veuillez préciser*) :

---

---

*Merci encore! Prière de transmettre par télécopieur à :*  
Josiane Désilets, Services de l'exécutif et de l'information  
(613) 943-0449